



Le bulletin municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS



Oct
2024
N°7

I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

Cher Concitoyens,

Lors de ma première mandature, avec le conseil municipal, nous avons fait une proposition pour acheter un terrain avec un étang dans les marais entre Pontfaverger-M et Bétheniville. Le projet était de mettre à disposition, pour les pontfabriciens, un terrain de loisirs avec possibilité de se détendre, de pêcher, de passer un moment agréable entre amis et famille. Notre proposition n'avait pas été retenue par l'ancien propriétaire.

Mais vous avez lu dans l'un des derniers bulletins communaux, la délibération actant l'achat d'un terrain dans le lieu-dit « le village noir ». Le projet reste identique mais se situe à l'opposé du village. Il est en direction de Selles, rive droite de la Suippe. Vous pourrez vous garer sur le parking de la salle des fêtes quand la passerelle sera posée. Cependant, vous pouvez y accéder dès maintenant par la voie verte (attention, accessible uniquement en liaison douce, impossibilité de se garer). Des panneaux indicateurs provisoires seront mis en place.

Ce terrain est mis à votre disposition en libre accès. Nous vous demandons de le respecter et de le faire respecter. C'est l'association de pêche de Pontfaverger-M qui gèrera l'étang et donc, vous devrez vous acquitter d'une modique somme pour être autorisé à pêcher avec une réglementation qui sera affichée sur le lieu.

Damien Girard. Maire de Pontfaverger-M.

- Révision du Conseil Municipal et des différentes commissions

Suite à la démission de Sophie CERCEAU, 3ème Adjointe au Maire, Monsieur le Maire expose qu'il convient de réfléchir au nombre d'Adjoints souhaités pour la fin du mandat et de revoir la composition des commissions communales.

Le Maire rappelle que le nombre maximum d'adjoints ne peut excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal arrondi à l'entier inférieur.

Il propose de ne pas pourvoir le poste d'Adjoint au Maire vacant et de fixer le nombre d'Adjoint au Maire à 3.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de fixer à TROIS le nombre d'adjoints pour la durée restante du présent mandat et se répartissent les postes des différentes commissions.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 19 POUR.

Attribution de logement au 15 rue de Saint Brice

Le Maire fait part à l'Assemblée de la vacance du logement communal n°4, 15 rue de Saint Brice au 04 novembre 2024 et présente les différentes demandes de logement reçues.

Le Conseil Municipal décide d'accepter la location au locataire retenu à compter du 04 novembre 2024 et fixe le montant de la location à 629 € par mois.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 19 POUR.

- Travaux rue Perard Noizet

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre des travaux de voirie à venir sur la rue Pérard Noizet et la rue de Reims, le coût de l'effacement du réseau BT sur une partie de la rue Pérard Noizet (de la rue de Selles à la rue Thiers) devra être supporté en totalité par la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'accepter le montant des travaux d'effacement du réseau de télécommunication estimé à 69 861.02€ HT par le SIEM et d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 19 POUR.

Conseil Municipal du 29 octobre 2024 :

- Révision du Conseil Municipal et des différentes commissions
- Attribution de logement 15 rue Saint Brice
- Travaux rue Pérard Noizet
- Convention de service commun des demandes d'urbanisme
- Convention de gestion des chats errants sur la commune
- Règlement de l'étang communal
- Analyses d'Eau
- Cérémonie du 11 novembre 2024
- Inauguration France Services
- Animations d'Halloween
- Les jardins communaux
- Le don du sang
- Les déchets
- Incivilités
- UFC Que Choisir
- Scrapbooking
- Marché caritatif
- Soirée Jeux
- Loto du Foot
- Noël des enfants avec le CCAS
- Cinéligue : *Quand vient l'automne*
- A vos agendas

**Prochain Conseil
Municipal le 10
décembre 2024 à
19h45 à la Mairie.**

- Convention de service commun des demandes d'urbanisme

Considérant que les communes de moins de 3500 habitants peuvent disposer d'une télé-procédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisations d'urbanisme, le Conseil Municipal décide d'opter pour la dématérialisation complète à partir du 1^{er} janvier 2025, la délégation de signature pour les pièces complémentaires, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme de la CUGR.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 19 POUR.

- Convention de gestion des chats errants sur la commune

Monsieur le Maire propose de travailler en collaboration avec l'association « L'Espoir du Fusain » et la clinique vétérinaire de Bazancourt pour la gestion des chats errants sur la commune. A partir du 1^{er} janvier 2025, les chats errants seront capturés puis stérilisés et identifiés. Les chats adultes seront relâchés après stérilisation et les chatons seront mis à l'adoption.

Les chats non-adoptables seront pris en charge par la commune dont l'intervention sera limitée à 1000€/an.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 19 POUR.

- Règlement de l'étang communal

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'adopter le règlement de l'étang communal et de valider la gestion de celui-ci par l'APPMA de Pontfaverger-M qui gèrera la délivrance annuelle des cartes de pêche et encaissera les cotisations. En échange elle assurera l'entretien de l'étang 1 à 2 fois par an et repoissonnera l'étang 1 fois par an.

ADOPTÉ : à la majorité des membres présents, 17 POUR et 2 ABSTENTIONS.



Analyses d'Eau du 15/10/2024

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences réglementaires (résultats consultables en Mairie).

Cérémonie du 11 novembre 2024

Vous êtes attendus nombreux à la cérémonie du 11 novembre :

- Départ du défilé à 11h30
- Dépôt de gerbe
- Allocutions, sonneries
- Retour du cortège place de la mairie
- Distribution de brioche aux enfants



Inauguration de France Services

Le vendredi 25 octobre 2024 a eu lieu l'inauguration de France Services en présence de M. le Préfet, Mme M. les Sénateurs, Mme la Député, Mme M. les Conseillers Départementaux, les maires, les différents partenaires, la Gendarmerie, les services techniques et administratifs, le conseil municipal.



M. le Maire a rappelé que ce projet avait été subventionné par la dotation des équipements des territoires ruraux (DETR) et par le Département.

France Services est ouvert depuis le 02 janvier 2024 et les visites des administrés sont en évolution croissante.

Présents au Conseil Municipal :

- BESSON Dominique
- BRAU François-Xavier
- BUAT Frédérique
- CLAUDE Ludovic
- COURTY Aline
- COUSINAT Karen
- DELAVACQUERIE Nathalie
- DEMONGEOT Benoît
- ETCHEVERRY Marie-France
- GAPE Amélie
- GIRARD Amaury
- GIRARD Damien
- GOUYON Emmanuel
- LANOTTE Frédéric
- LECLERC Manuel
- MAHUT Corinne
- MOURLANNE Anita
- USALUPPI Mélodie

Absents excusés :

- PRÉVOST Dany (pouvoir transmis)

Bibliothèque Municipale
de Pontfaverger-Moronvilliers

Horaires

Mardi: 10h-12h

Mercredi: 10h-12h et
13h30-16h30

Vendredi: 16h-18h30

Samedi: 10h-12h30 et 14h-16h



1 rue de la république
51490 Pontfaverger-M

Téléphone: 03.26.48.75.39 E mail: bibliotheque.pontfaverger@orange.fr



Animation d'Halloween par les CMJ et la troupe Les Petits Comédiens



Jeudi 31 octobre, 175 personnes dont 105 enfants accompagnés de leurs familles ou de leurs amis, se sont retrouvées à la grande salle des fêtes pour découvrir différentes animations et une maison hantée.

Amusement et frissons étaient au rendez-vous pour le plaisir de tous.

Les animations étaient : des histoires effrayantes lues par Claudia, des maquillages, des cocktails de l'horreur, des ateliers créatifs encadrés par les CMJ, des boîtes sensorielles d'exploration faites par Solenn art-thérapeute, et une magnifique mise en scène d'une maison hantée, orchestrée par Les Petits Comédiens.

Un grand merci aux organisateurs, aux enfants présents et à leurs accompagnateurs, aux bénévoles mais aussi un grand merci à la troupe des Petits Comédiens ainsi qu'à Claire Bernard pour cette belle Collaboration.

Jardins communaux

Trois jardins communaux sont disponibles à la location. Ils sont situés derrière la salle des fêtes.

Tarifs : 50€ par an, caution de 100€ encaissée une seule fois et rendue si départ.



**JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !**



Don du Sang

Prochaine collecte le mardi 17 décembre 2024 de 15:30 à 19:30 à la salle des fêtes.

Voici le lien pour prendre rendez-vous directement, et dès maintenant si vous le souhaitez : <https://efs.link/v2x3j>

Les personnes venant sans rendez-vous seront également les bienvenues.

**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE

Les Déchets

Les agents de la régie de collecte des déchets du Grand Reims, passeront pour le calendrier de fin d'année à Pontfaverger-M. entre le 11 novembre et le 22 décembre.

Voici un visuel de leur calendrier, et pour encore plus de sécurité, pensez à leur demander leur carte professionnelle.

Restez vigilants !



D'autre part, le service de gestion des déchets a créé une application qui recense toutes les informations utiles au tri, en fonction de son adresse : calendrier de collecte personnalisé, position des points de collecte de proximité, horaires et informations pratiques sur les déchèteries, consignes de tri et bien plus encore.

Des notifications de rappel de sortie de ses bacs, de changements de collecte à son adresse, mais également des conseils, trucs et astuces pour réduire ses déchets.

NOUVEAU
L'APPLICATION
GRAND REIMS - MES DÉCHETS



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION



03 26 02 90 90 - WWW.GRANDREIMS.FR

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Stop aux Incivilités

Incivilités

Des nombreuses incivilités sont régulièrement constatées :

- dépôts sauvages de déchets,
 - abandons de mégots sur la voie publique,
 - déjections canines sur les trottoirs,
 - nuisances sonores en tous genres (outils, klaxonnes, musiques...),
 - impolitesse verbales...
- Pour rappel, certains de ces comportements sont amendables.



UFC QUE CHOISIR

Près de chez vous, à France Services de Pontfaverger-M et sur rendez-vous.
 Pour nous permettre de traiter tous vos litiges de consommation et les problèmes avec les services marchands : alimentation, logement, banques, crédits, téléphonie, internet, garages, environnement, professions libérales, services publics ...
 Prise de rendez-vous par SMS au 06 67 67 12 93 ou sillery@marne.ufcquechoisir

ACTIV' ATELIER SCRAPBOOKING

Samedi
9 Novembre
 9H00 - 12H00
 Salle Souverville
 Pontfaverger-M.
 Inscription :
 contact.asso.activ@gmail.com

ENSEMBLE CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL
 Secours Catholique Caritas France

MARCHÉ SOLIDAIRE

DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2024
 DE 10H30 À 17H00
 SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE À PONTFAVERGER

- *ANIMATION MUSICALE 15 H 30
- *VENTE DE BOISSONS CHAUDES
- *VENTE DE DÉCORATIONS

ACTIV' SOIREE JEUX DE SOCIETE

Samedi
16 Novembre
 19H30 - 23H00
 Salle Souverville
 Pontfaverger-M.

LOTO du Foot

S.S.L. PONTFAVERGER FOOTBALL

OUVERT À TOUS ET SANS RESERVATION !

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024
 SALLE DES FÊTES DE PONTFAVERGER
 OUVERTURE DES PORTES À 18H
 DÉBUT À 19H30

BONS D'ACHATS À GAGNER DE 35€ À 400€
 ET DE NOMBREUX LOTS DE TOMBOLA

3€ LE CARTON
 7€ les 3
 12€ les 6

PASSAGE DU PÈRE-NOËL POUR LES ENFANTS PONTFAVRECIENS SCOLARISÉS DE LA PETITE SECTION AU CM2

SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2024 DE 9H30 À 12H00 A LA MAIRIE DE PONTFAVERGER-M.

MAIRIE DE PONTFAVERGER-M

Animations proposées par le CCAS, photo de famille possible avec scène de Noël

Cinéligue

Projection le 5 décembre 2024 à 20h à la Salle des Fêtes

QUAND VIENT L'AUTOMNE

UN FILM DE FRANÇOIS OZON

KOSANE BALASKO GABRIAN ERLOS HELENE VINCENT LUDVINE SAGNIER PIERRE LOTTIN

A vos agendas (plus d'informations à venir dans les prochains bulletins)

- Cours de cuisine organisés par Activ' afin de préparer des repas de fin d'année.
- Passage de Saint Nicolas à Pontfaverger-M., samedi 07 décembre invité par le SLP.
- Cinéligue : projections 27 décembre : « Vaiana 2 » 14h30 et « L'amour ouf » 20h.

